

Qui est concerné ?

Enfants (8-11 ans)

Prix du séjour : 195€

Une ou deux actions (ventes de gâteaux, etc.) seront organisées pour aider au financement du voyage. Nous aurons besoin de vous !

Nul ne doit être empêché de participer pour des raisons financières. Si souci, nous contacter.

Une vente de gâteaux a déjà rapporté de l'argent pour ce pèlerinage. Il sera réparti entre les participants.

Participation demandée : 150 € environ selon le nombre d'inscrit

Comment s'inscrire ?

En renvoyant

- Le coupon réponse ci-joint complété et signé
- 1 chèque 50 euros d'acompte à l'ordre de *Association Abbaye Saint Pierre*.

Date limite d'inscription
Samedi 29 avril 2025

Voyage

En car depuis le Périgord et la Charente

Départ : Mercredi 28 mai 2024
A 8h (Charente)
A 9h (Périgord)

Retour : samedi 31 mai
Vers 17h (Périgord)
18h (Charente)

Des précisions d'horaires vous seront données ultérieurement.

Lieu d'hébergement

Abbaye Saint-Pierre
60 rue du petit pré
07340 Champagne

Programme

- ❖ Découverte de l'abbaye de Champagne
- ❖ Visite du sanctuaire de Louvesc
- ❖ Train à vapeur à travers les gorges du Doux
- ❖ Randonnée
- ❖ Temps de détente (Veillée(s), etc.)

A emporter

- Pique-nique pour le mercredi midi
- De bonnes chaussures (et une petite pharmacie pour les « bobos »)
- Un petit sac à dos pour tous les jours
- Vêtements pour 4 jours (dont K-way)
- Serviettes, gants de toilette
- Drap housse, duvet

Accompagnement

Les Chanoines réguliers de Saint Victor des prieurés de Chancelade-Saint-Astier et Montbron, des catéchistes.

Contact

Brigitte BALLY : 07 70 13 75 51

Fiche d'inscription à renvoyer

Pélé KT 2025

Mme Bally

**6 route de Beausoleil
24750 Champcevinel**

Je soussigné(e) (nom des parents/responsables)

.....

1. autorise ma fille/mon fils NOM

Prénom.....

à participer au séjour en Ardèche

du mercredi 28 mai au samedi 31 mai 2025

- les accompagnateurs à prendre toutes les mesures nécessitées par l'urgence.

n° de téléphone où les parents peuvent être contactés rapidement :

Domicile

Travail

Portable

n° d'une personne susceptible de prévenir rapidement les parents :.....

- les accompagnateurs à faire transporter ma fille/mon fils à l'hôpital/clinique le/la plus proche, en particulier au cas où je ne pourrais pas être joint(e) et où, victime d'un accident ou d'une maladie aiguë à évolution rapide, elle/il aurait à subir une intervention chirurgicale.